



Déclaration à l'Assemblée Mondiale de la Santé (Madagascar)

Madame/Monsieur le (la) Président(e),

Monsieur Le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs Les Ministres,

Honorables délégués,

Permettez-moi de commencer ma déclaration par féliciter Madame/Monsieur Le Président et les membres de bureau pour leur élection afin de conduire les travaux de cette 73^{ème} AMS.

Nous adressons également nos sincères remerciements à l'endroit de Monsieur le Directeur Général de l'OMS pour son travail remarquable et son leadership dans l'amélioration de la santé dans le monde, en Afrique et à Madagascar.

Elu comme membre du Conseil Exécutif pour 3 ans, Madagascar vous adresse ses sincères remerciements.

Notre vision pour Madagascar, conformément à la politique générale de l'Etat, repose sur le principe « Surveiller et intervenir ». Elle s'applique à toute maladie à potentialité épidémique dont le COVID-19. Cette surveillance consiste à l'amélioration de la capacité de détection précoce avec un système d'alerte pour une riposte rapide. Les interventions résident sur la prévention et la prise en charge correcte des cas.

Par conséquent, un partenariat efficace et responsable au bénéfice des parties prenantes devrait être développé et mis en œuvre.

Ce partenariat est basé sur notre volonté à assurer la bonne gouvernance, le renforcement des capacités de notre personnel de santé et la cartographie sanitaire opérationnelle.

Ainsi, la santé publique entre dans le cadre de la globalisation permettant au développement du peuple Malagasy sur le plan intellectuel avec création de valeurs socio-économiques.

L'OMS constitue, dans ce cadre, un partenaire clé pour Madagascar dans l'atteinte de notre objectif commun sur la thématique « la Couverture Sanitaire Universelle : Cœuvrer ensemble pour un monde en meilleur santé »

Je vous remercie de votre aimable attention.

Le Ministre de la Santé Publique



AHMAD Ahmad